

Les + Santé Famill' Emoa

Mutuelle du Var Emoa, 1^{re} mutuelle du Var, lance une nouvelle complémentaire santé sur mesure dédiée aux familles. Famill' Emoa protège chaque jour votre famille grâce à des garanties essentielles et adaptées : bonus optique, orthodontie, forfait médecine douce, 7 actes de prévention... et toujours le meilleur tiers payant du Var et des remboursements simples et rapides.

- **Aucune avance d'argent grâce au tiers payant**
Pour faciliter l'accès aux soins, la carte Mutuelle du Var Emoa vous permet de bénéficier du tiers payant avec les établissements hospitaliers et les professionnels de santé signataires d'une convention : pharmacies, laboratoires, radiologues, infirmiers, etc. La mutuelle assure directement les frais engagés dans la limite des garanties souscrites.

- **Rapidité des remboursements**
La télétransmission des données entre Mutuelle du Var Emoa et les caisses primaires d'assurance maladie permet une rapidité des remboursements de vos frais de santé, directement versés sur votre compte bancaire.

- **Aucun questionnaire médical à l'adhésion**

- **Aucun droit d'entrée ni frais de dossier**

- **Gratuité de la cotisation à partir du 4^e enfant**

- **La mensualisation gratuite de votre cotisation**

- **Des services en ligne pour consulter vos remboursements ou transmettre des informations concernant votre contrat**

- **Une plateforme téléphonique d'informations**

Pour toutes vos questions ou demandes d'informations diverses, un seul numéro : 0 810 01 50 00 (prix d'appel local d'un poste fixe) du lundi au vendredi, de 9h à 18h sans interruption.

- **Un service d'assistance à domicile gratuit 24h/24 et 7j/7**

Vous êtes hospitalisé de façon imprévue, un de vos enfants tombe malade, vous avez besoin de soutien au quotidien ? Votre mutuelle est aussi là pour vous aider. Vous pouvez bénéficier d'une aide ménagère, d'acheminement de médicaments, de cours à domicile...

- **Avec Pass'Sports, vivez vos passions à fond !**

En cas d'accident, en France ou à l'étranger, les adhérents sont couverts pour toutes les activités liées au sport, aux loisirs, aux voyages, et même à la vie courante (voir conditions en agences).

Santé Famille

Votre conseiller Mutuelle du Var Emoa se tient à votre disposition pour vous proposer la complémentaire santé à la mesure de vos besoins.

Notre réseau d'agences

Toulon

89, place de la liberté - BP 5006
83091 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 18 99 50
Fax : 04 94 18 99 51
agence.toulon@mutuelle-var.com

Brignoles

Bat. Var Horizon (face à Leclerc)
1^{er} étage Centre Commercial
Saint Jean - 83170 Brignoles
Tél. : 04 94 69 03 46
Fax : 04 94 59 15 07
agence.brignoles@mutuelle-
var.com

Cogolin

5, rue Carnot
83312 Cogolin Cedex
Tél. : 04 94 17 06 00
Fax : 04 94 44 62 29
agence.cogolin@mutuelle-var.com

Draguignan

10-12, rue Maréchal Foch
83300 Draguignan
Tél. : 04 94 67 33 12
Fax : 04 94 68 91 41
agence.draguignan@mutuelle-
var.com

Fréjus

Le Verlain - Avenue Victor
Hugo - 83600 Fréjus
Tél. : 04 94 51 80 00
Fax : 04 94 51 80 03
agence.frejus@mutuelle-var.com

Hyères

37, Avenue Gambetta
83400 Hyères
Tél. : 04 94 01 50 60
Fax : 04 94 01 50 62
agence.hyeres@mutuelle-var.com

La Valette-du-Var Valgora (derrière IKEA)

Centre Hermès - Bât 1 RDC
Avenue Alfred Kastler
Centre d'affaires Valgora
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 14 45 25
Fax : 04 94 20 17 62
agence.valgora@mutuelle-var.com

La Seyne-sur-Mer

2, place Daniel Perrin
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. : 04 94 11 20 35
Fax : 04 94 11 20 39
agence.laseyne@mutuelle-var.com

Six-Fours-Les-Plages

285, rue de la Cauquière - BP 117
83184 Six-Fours-Les-Plages
Cedex
Tél. : 04 94 09 50 06
Fax : 04 94 09 50 01
agence.sixfours@mutuelle-var.com

NOUVEAU : Antibes

31, boulevard Wilson
06600 Antibes
agence.antibes@emoa-mutuelle.fr

Consultez notre actualité, nos services et trouvez votre agence la plus proche sur www.emoa-mutuelle.fr
Devis gratuit et souscription en ligne
accueil@mutuelle-var.fr

Mutuelle du Var Emoa - 285, rue de la Cauquière
BP 117 - 83184 Six-Fours-Les-Plages Cedex

 **N°Azur 0 810 01 50 00**

PRIX D'APPEL LOCAL D'UN POSTE FIXE

Document non contractuel - Mutuelle du Var Emoa - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - RNM n° 783 169 220.

Complémentaire Santé

Garder la santé sans y penser,
ça laisse du temps pour...

Grandir

Conception et création : Kétila. Ne pas jeter sur la voie publique. - MVE-COM/DOC_Maj052010

Famill' Emoa

La nouvelle complémentaire Santé pour la famille.

Mutuelle du Var

emoa



Gamme santé Familil'Emoa

	Familil' Emoa 1	Familil' Emoa 2	Familil' Emoa 3	Familil' Emoa 4
HOSPITALISATION				
Médicale et chirurgicale	La franchise de 18 € est prise en charge dans toutes les garanties			
Frais de séjour	125 %	125 %	150 %	200 %
Honoraires	125 %	125 %	150 %	200 %
Forfait journalier illimité ⁽¹⁾	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais de télévision (limités à 90 jours, hospitalisation spécialisée comprise)	5 €/jour	5 €/jour	5 €/jour	5 €/jour
Frais accompagnement enfant - 16 ans (limité à 30 jours) ⁽²⁾	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
Frais de transport (ambulance, VSL)	100 %	100 %	100 %	100 %
Spécialisée - limitée à 30 jours par année civile et par bénéficiaire ⁽³⁾				
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %	100 %
Forfait journalier	100 %	100 %	100 %	100 %
MATERNITÉ				
Prime de naissance ou d'adoption : l'enfant doit être inscrit dans le mois de sa naissance ou d'adoption	100 €	150 €	200 €	250 €
CHAMBRE PARTICULIÈRE				
Médicale, chirurgicale, spécialisée (limitée à 90 jours dont 30 jours maximum en psychiatrie par année civile et par bénéficiaire)	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
Maternité (limitée à 5 jours)	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
FRAIS MÉDICAUX				
Visites - Consultations	125 %	125 %	150 %	175 %
Visites - Consultations psychiatres et neuro-psychiatres ⁽⁴⁾	125 %	125 %	150 %	175 %
Actes techniques médicaux (hors chirurgie dentaire)	125 %	125 %	150 %	175 %
Auxiliaires médicaux (soins infirmiers, kinésithérapie, orthophonie)	125 %	125 %	150 %	175 %
Radiologie et actes techniques d'imagerie	125 %	125 %	150 %	175 %
Analyses médicales	125 %	125 %	150 %	175 %
PHARMACIE				
Vignettes blanches (médicaments à 65 %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Vignettes bleues (médicaments à 35 %)	100 %	100 %	100 %	100 %
OPTIQUE⁽⁵⁾				
Monture, verres limité à un équipement par an et par bénéficiaire et lentilles acceptées, refusées ou jetables, chirurgie corrective des yeux	100 €	150 €	200 €	300 €
Si le forfait optique est non utilisé la 1 ^{re} année, attribution d'un bonus la 2 ^e année	50 €	50 €	50 €	50 €
DENTAIRE				
Soins - Actes en D - Stomatologie - Chirurgie dentaire	125 %	125 %	150 %	150 %
Prothèses acceptées par le régime obligatoire (plafond par an et par bénéficiaire)	150 %	200 %	250 %	350 %
	300 €	500 €	700 €	1 000 €
Orthodontie acceptée par le régime obligatoire	150 %	200 %	250 %	350 %
Implant dentaire ou orthodontie refusée par le régime obligatoire (plafond par an et par bénéficiaire)	100 €	200 €	300 €	500 €
ACOUSTIQUE ET ORTHOPÉDIE				
Accessoires, orthopédie, petit et grand appareillage (plafond par an et par bénéficiaire)	125 %	150 %	200 %	250 %
	500 €	700 €	1 000 €	1 100 €
Audioprothèse acceptée par le régime obligatoire (plafond par an et par bénéficiaire)	80 €	120 €	160 €	200 €
PREVENTION⁽⁶⁾				
7 actes pris en charge	oui	oui	oui	oui
AUTRES PRESTATIONS				
Chiropractie - Ostéopathie - Podologie (forfait par an et par bénéficiaire limité à 50 % des frais réels)	40 €	60 €	80 €	100 €
Pass Sports (jusqu'à 70 ans inclus)	oui	oui	oui	oui
Mutuelle du Var Assistance	oui	oui	oui	oui

⁽¹⁾ 100 % du tarif en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en cours et dans la limite des frais engagés

⁽²⁾ Uniquement factures de lit accompagnant et repas servis à l'hôpital ou en clinique

⁽³⁾ L'hospitalisation spécialisée comprend des hospitalisations en établissement psychiatrique, de convalescence, maison de repos, de diététique, maison d'enfant à caractère sanitaire

⁽⁴⁾ Limité à 6 consultations ou visites par an et par bénéficiaire

⁽⁵⁾ Optique : un équipement soit une monture et deux verres

⁽⁶⁾ Liste des actes fixés par l'arrêté du 8 juin 2006